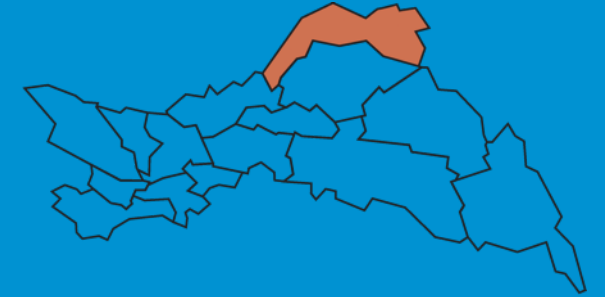


9 mars 2021



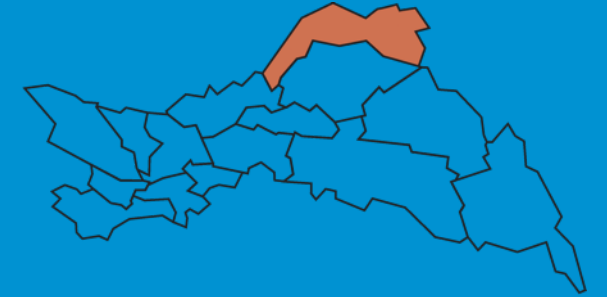
Commission hydrographique Oise amont

SOMMAIRE



- Contexte
- Le territoire Oise amont
- Retour sur les crues
- Les actions du territoire : éléments de connaissances et propositions de la Commission hydrographique

LE BASSIN DE L'OISE ET LES COMMISSIONS HYDROGRAPHIQUES



Commissions hydrographiques

concerter les acteurs et établir des programmes cohérents

Proposition de
programmes d'actions et
programmation technique
et financière



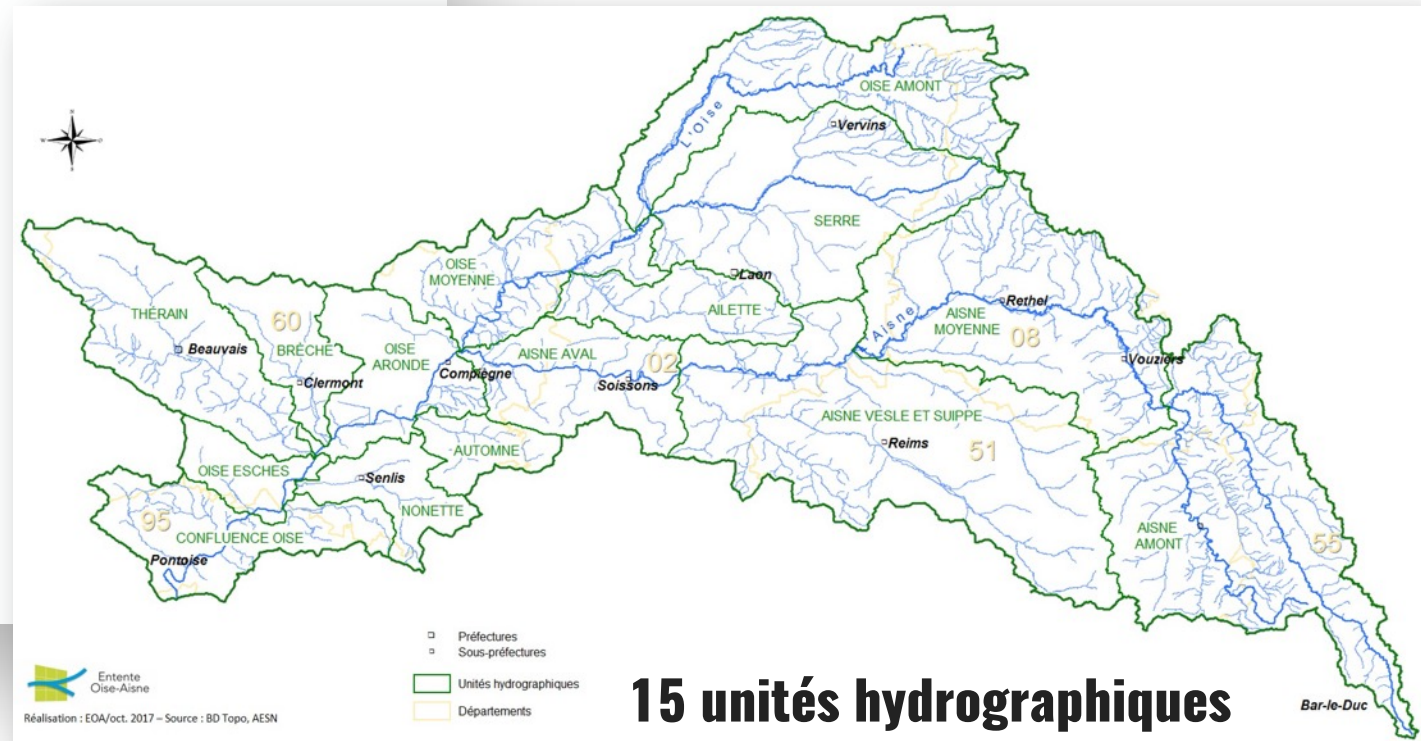
Bureau

Examen des programmes,
délégations



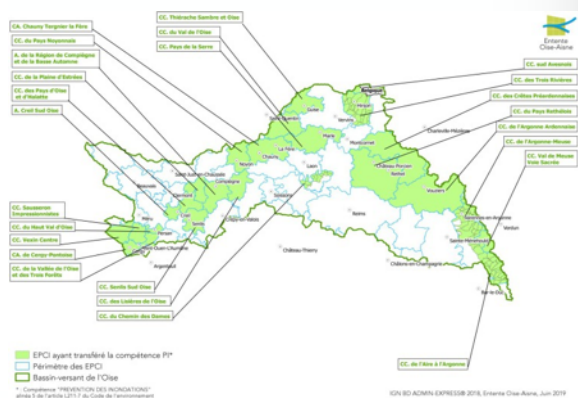
Comité syndical

Gouvernance de l'Entente Oise-Aisne



LES COMPÉTENCES DE L'ENTENTE

Prévention des inondations transférée par les EPCI



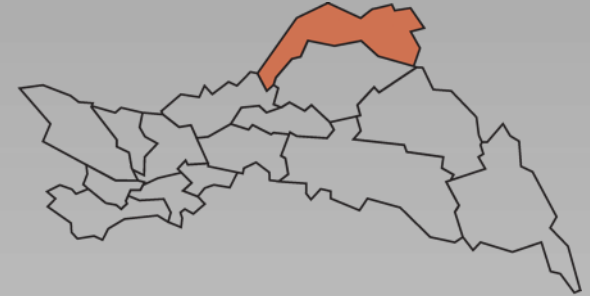
Maitrise des eaux de ruissellement transférée par les EPCI et les départements



Animation concertation transférée par les départements



Gestion des milieux aquatiques non transférée à ce jour



LE TERRITOIRE OISE AMONT

LE TERRITOIRE Oise amont

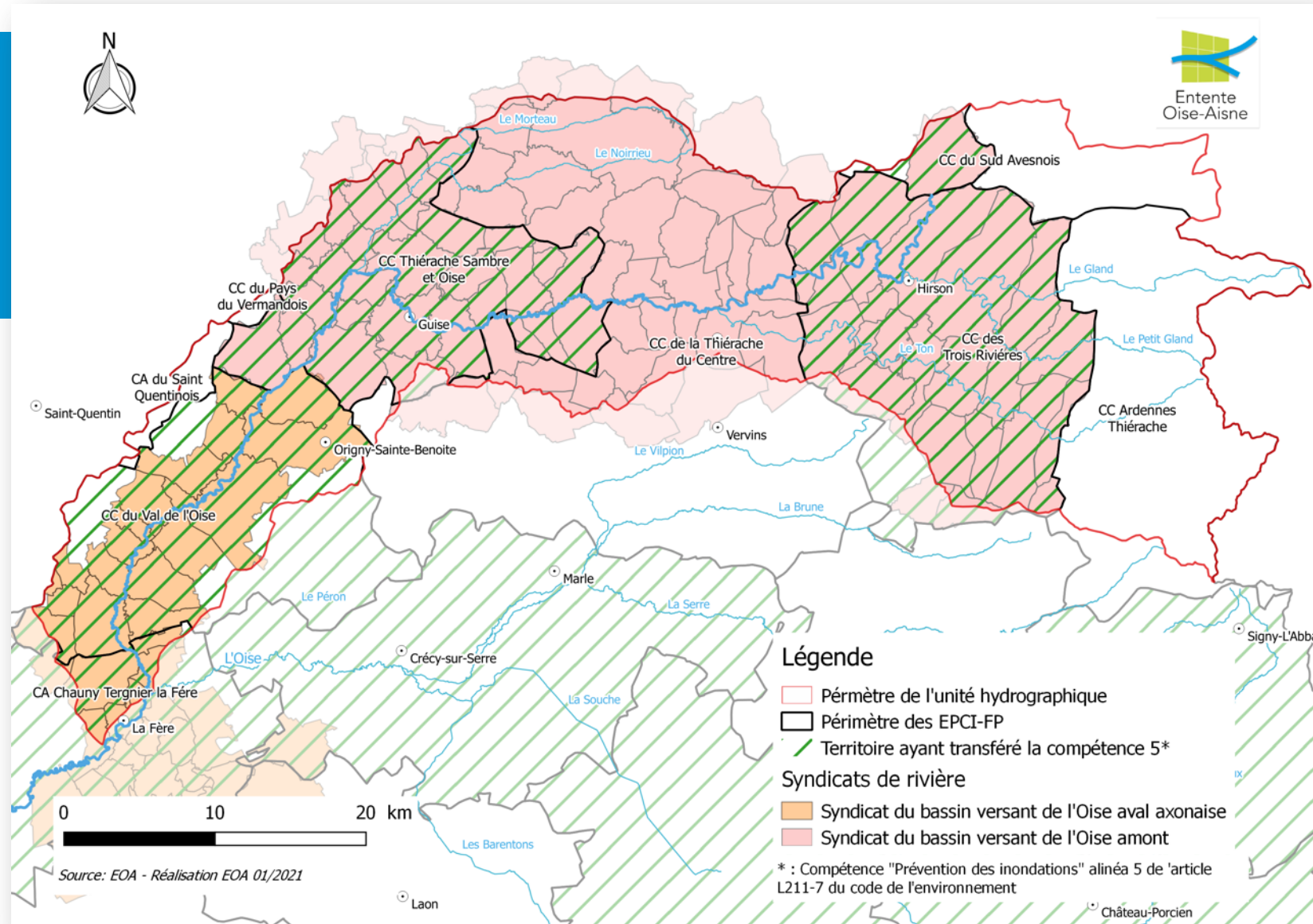
Compétences

Syndicat du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA) : **GEMA**

Syndicat de l'Oise aval axonaise : **GEMA**

Ardennes-Thiérache : **GEMAPI**

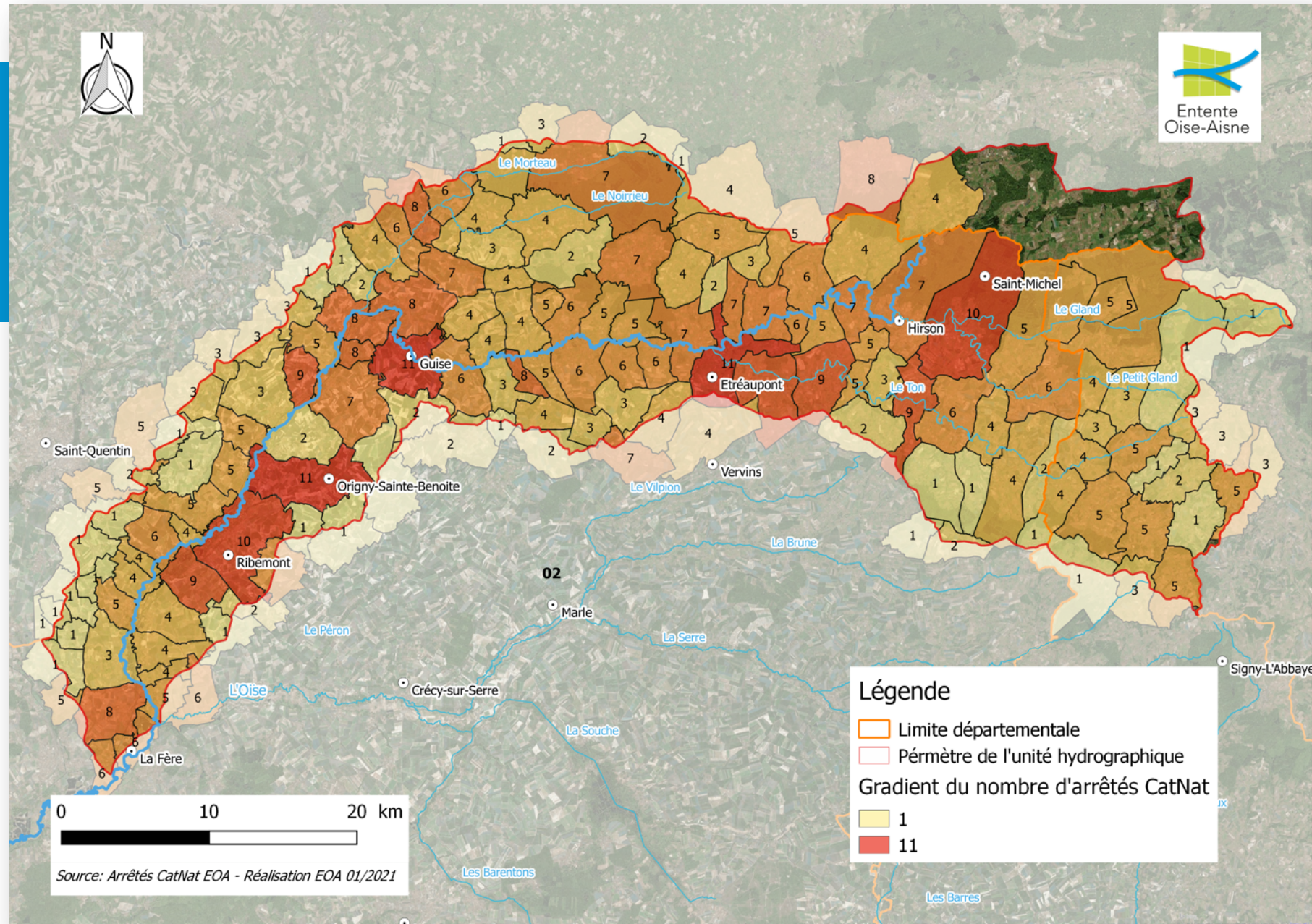
Entente Oise-Aisne :
PI sur 5 EPCI



LE TERRITOIRE Oise amont

Les arrêtés CATNAT

- Inondation et coulées de boue
- Remontée de nappe



LE TERRITOIRE

Les données CCR

Cartographie
aléa débordement et
ruissellement

+

**Enjeux
assurés**

Dommages
Pertes financières moyennes
annuelles probables

Caisse centrale de réassurances :

réassureur public, sous garantie de l'Etat

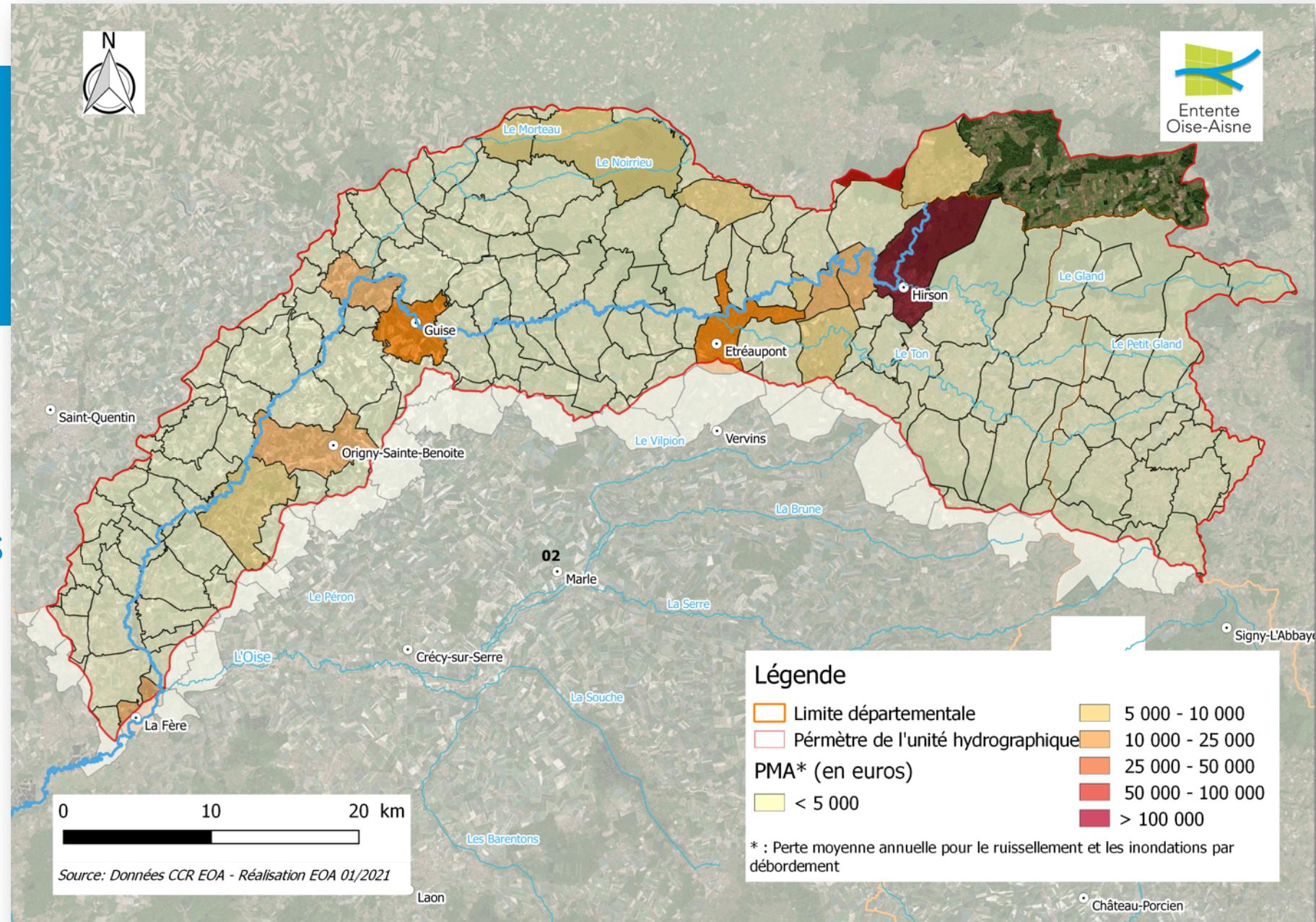
Simulation d'aléa (400 ans de météo) sur le relief
(pentes naturelles, occupation du sol)

Limite du modèle : pas d'intégration de
débordements de réseaux d'assainissement,
obstacles : murets,...



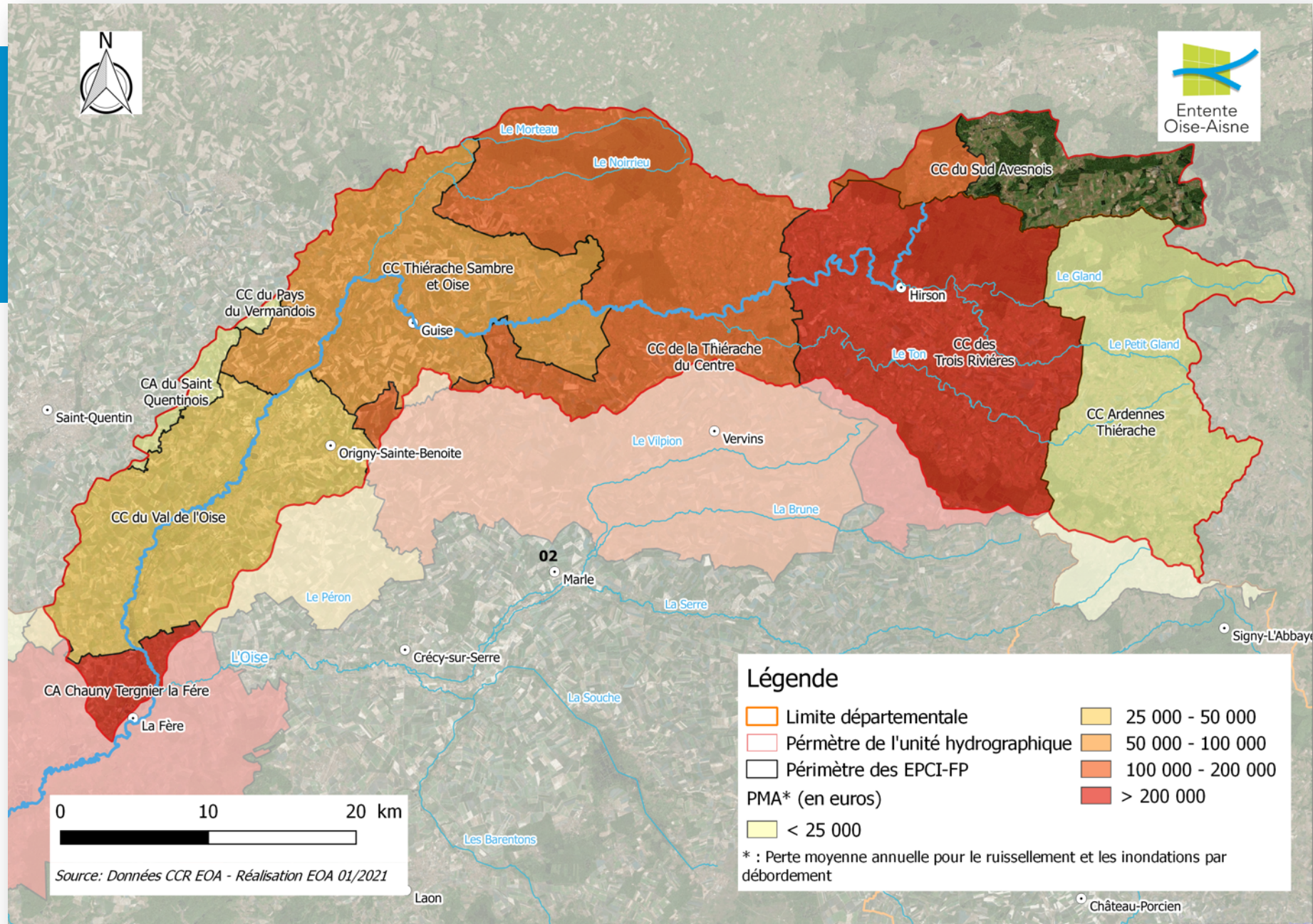
LE TERRITOIRE Oise amont

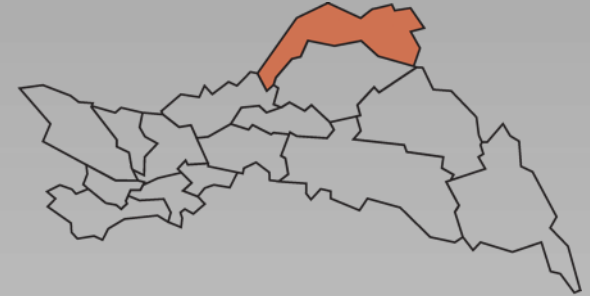
Pertes financières moyennes annuelles probables par communes



LE TERRITOIRE Oise amont

Pertes financières moyennes annuelles probables par EPCI





RETOUR SUR LES CRUES

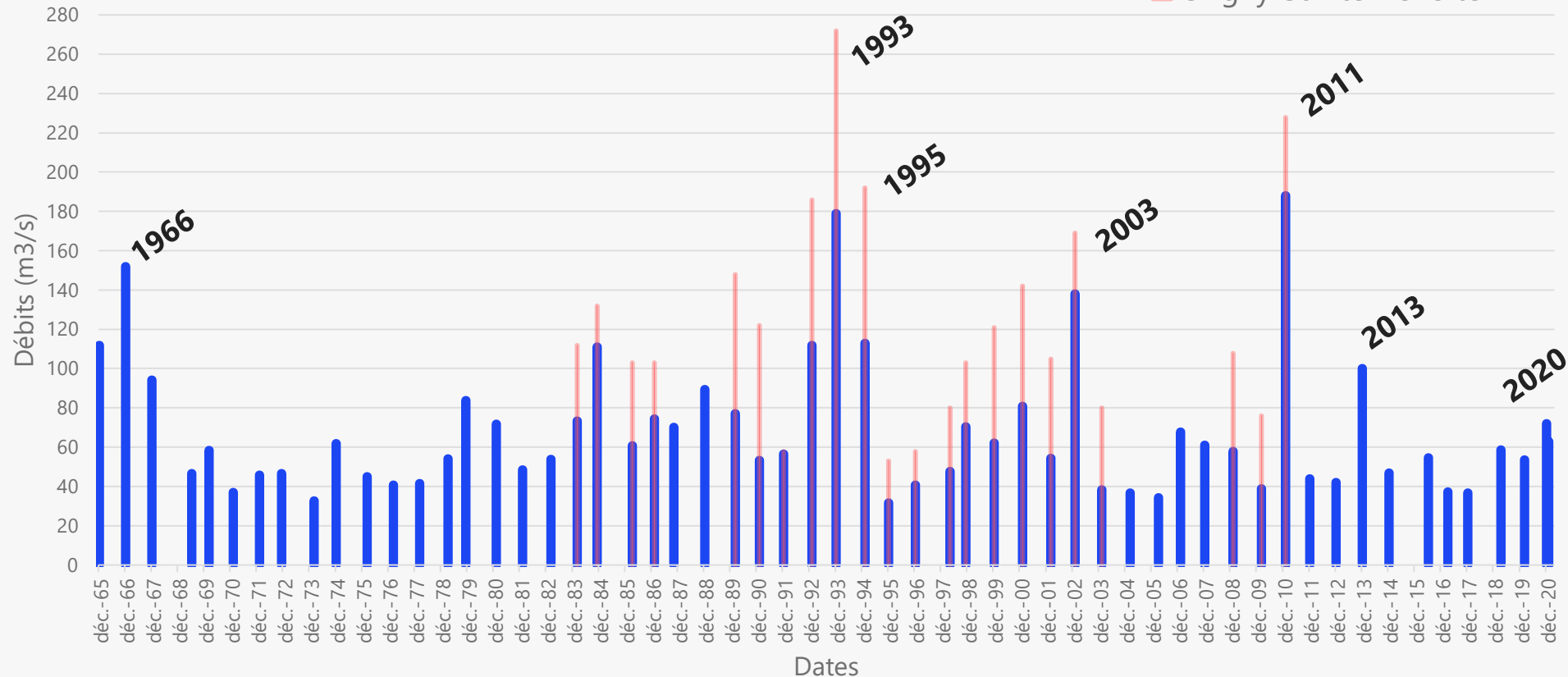
RETOUR SUR LES CRUES

Crues historiques

Source : Banque Hydro

Stations Vigicrues
Crues de 1965 à 2020

■ Hirson
■ Origny-Sainte-Benoite



Débit en m³/s (période de retour)	Déc 1993	Fev 1995	Janv 2003	Janv 2011	Déc 2013	Fév 2020	Déc 2020	Janv-fev 2021
Hirson	179 (>20 ans)	113 (>10 ans)	138 (>10 ans)	190 (>50 ans)	100 (5-10 ans)	53 (2-3 ans)	72 -	63 -
Origny-Sainte-Benoite	272 (>20 ans)	192 (5-10 ans)	169 (>5 ans)	228 (>10 ans)	-	-	-	-

RETOUR SUR LES CRUES

Crues hiver 2020-2021

Dommmages recensés sur Oise amont :

- Guise : caves (*impasse Chassagne*), voirie + chaufferie école
- Origny-Sainte-Benoite : voirie, 2 maisons inondées (*rue du Sergent Faglin*), caves



Origny-Sainte-Benoite
(12/2020)



Proisy (12/2020)

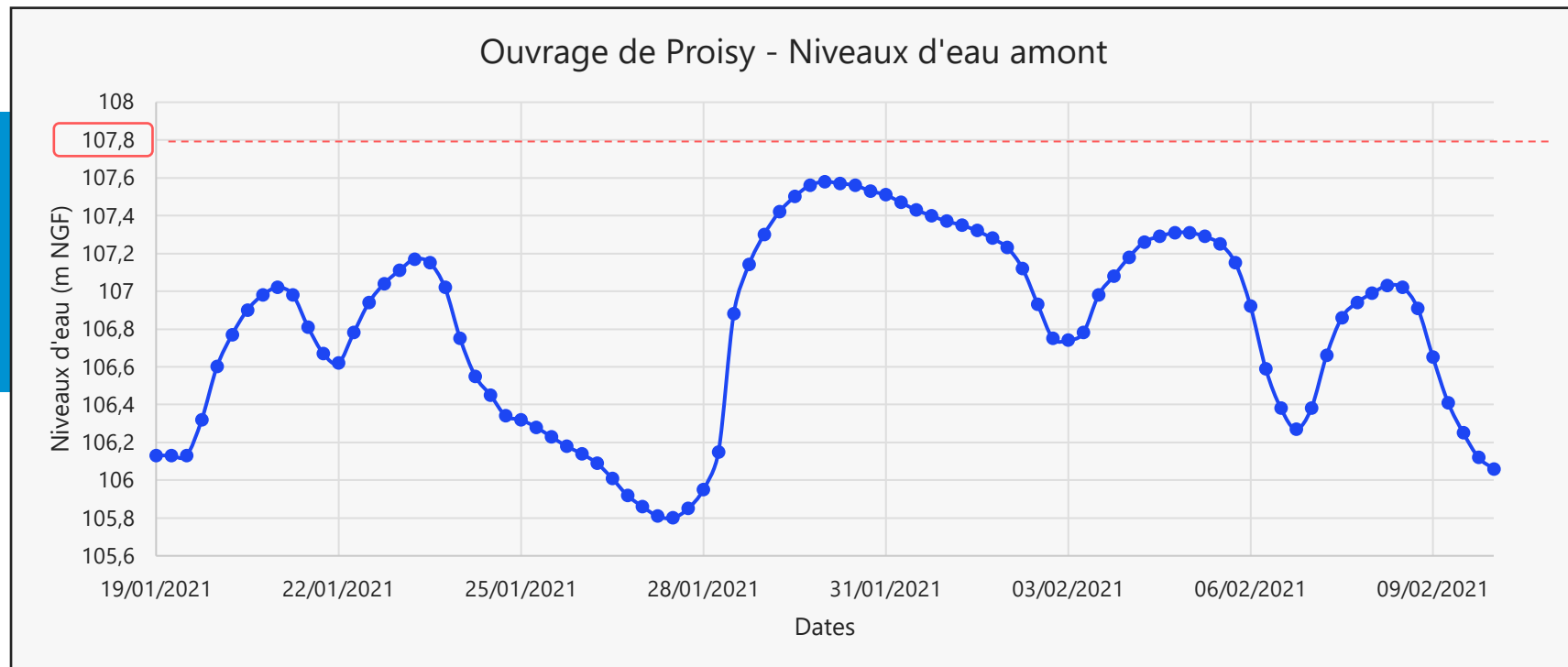


Guise (12/2020)

RETOUR SUR LES CRUES

L'ouvrage de Proisy

Niveau de mise en fonction
de l'ouvrage de Proisy :
107,80 m NGF au barrage



Janvier 2011

Hirson : 4,25 m / 190 m³/s

Origny S-B. : 3,56 m / 172 m³/s

Proisy : > 107,80 m NGF /
245 m³/s entrant

Janv-fev 2021

Hirson : 2,39 m / 63 m³/s

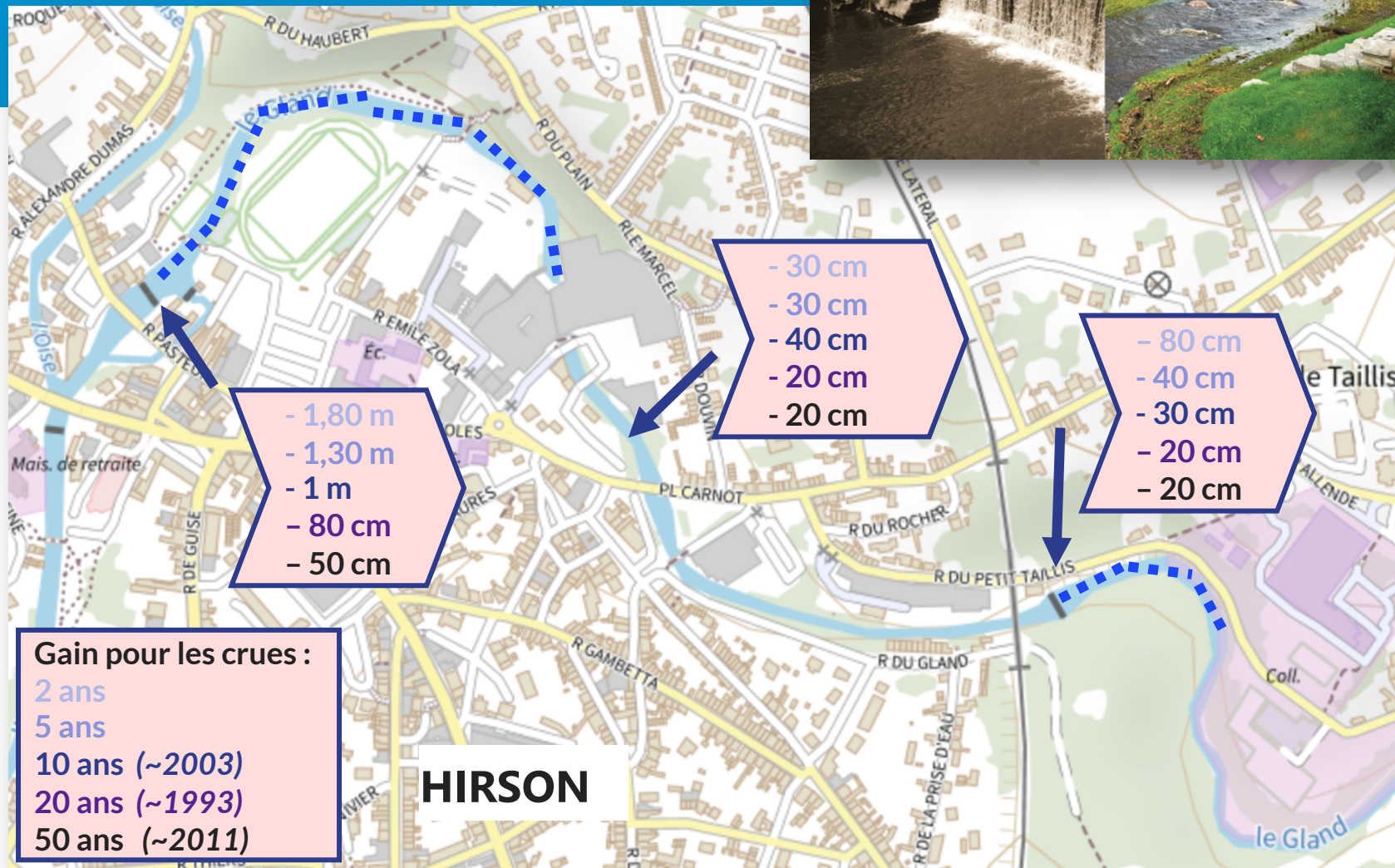
Origny S-B. : 3,05 m

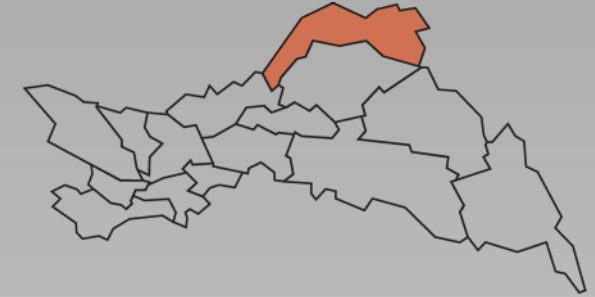
Proisy : 107,59 m NGF /
138 m³/s

RETOUR SUR LES CRUES

L'effacement des seuils à Hirson

Gains des travaux
d'effacement des seuils Pasteur
et Moulin Vert





LES ACTIONS DU TERRITOIRE : ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES ET PROPOSITIONS DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE

LES OUTILS DE GESTION DU RISQUE

- La conscience du risque
- La prévision, l'alerte et la gestion de crise
- L'aménagement du territoire
- Réduire la vulnérabilité du territoire
- Limiter les débordements
- Les ouvrages de protection

LA CONSCIENCE DU RISQUE

La conscience du risque

Repères de crues, sensibilisation scolaire, ...

- Jeu de l'Oie : Crue & d'Eau



- Repères posés dans 5 communes (Wimy, Effry, Hirson, Ohis, Guise)



Hirson, repère posé en 2018

LA CONSCIENCE DU RISQUE

Site www.inondaction.net

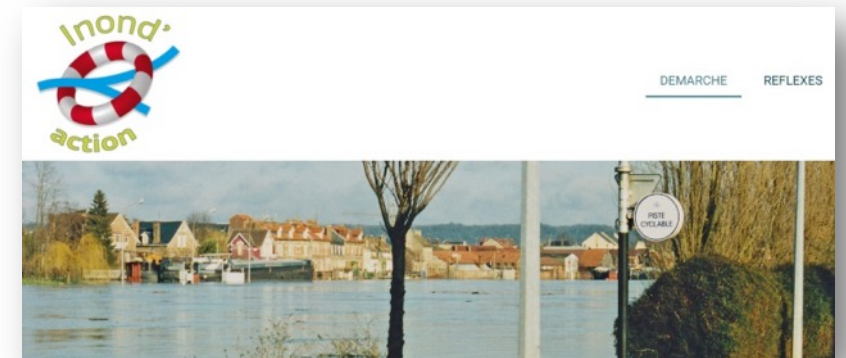
Porte-clés



Flash code



Site Internet



LA CONSCIENCE DU RISQUE

Site www.inondaction.net

Inond'Action

DEMARCHE REFLEXES

Chez moi A mon travail A pied / Dans la rue En voiture

Je me trouve :

- à pied, dans la rue
- à mon travail
- en voiture

Ce que je dois faire

Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités, à la radio, à la télévision et les comptes Twitter et Facebook officiels des autorités locales

Avant l'inondation, pendant l'alerte

Je ferme les portes et les fenêtres pour minimiser les entrées d'eau. Si j'ai des volets électriques, j'installe mes batteries pour qu'ils puissent fonctionner en cas d'urgence.

Ce qui est à éviter

Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités, à la radio, à la télévision et les comptes Twitter et Facebook officiels des autorités locales

Je ne sors pas si la crue est là. L'eau peut transporter des objets pouvant vous blesser ; le courant peut vous emporter ; vous pouvez tomber dans des trous cachés par l'eau.

Je ne descends pas au rez-de-chaussée ni au sous-sol ou dans les parkings souterrains, même pour couper le compteur électrique ou enlever ma voiture. Je ne retourne jamais chercher un objet oublié dans un lieu inondé. Je peux être piégé.

Je ne prends pas ma voiture. Une hauteur d'eau de 30 cm suffit à faire flotter une voiture et un courant fort l'emporte.

Je prépare mon kit d'urgence

Ce kit vous permettra de faire face à vos besoins de base en cas d'évacuation. Il tient dans un sac de sport ou une valisette.

Si possible, préparez-le en avance et stockez-le de préférence au dernier étage de votre logement ou en haut d'un meuble. N'oubliez pas de le mettre à jour régulièrement (date de péremption, obsolescence).

Les essentiels

- **De l'eau** : 2 L. d'eau par personne et par jour
- **De la nourriture** : privilégiez des barres de céréales ou toute nourriture facilement consommable (conserves, céréales, fruits secs, nouilles, etc.)
- **Une couverture** : la couverture de survie est très pratique car elle prend peu de place
- **Des vêtements de rechange** pour plusieurs jours (sans oublier les sous-vêtements)
- **Des médicaments** : si vous êtes sous traitement, ayez toujours vos médicaments pour plusieurs jours. Une trousse à pharmacie est un plus
- **De l'argent liquide**
- Les photocopies des papiers d'identité

LA CONSCIENCE DU RISQUE

PAPI vallée d'Oise
-> actions axe 1

Actions de communication

 **Plateforme d'information**
sur le risque inondation



Création et diffusion de vidéos pédagogiques
sur le risque inondation (motion design)

Première vidéo en cours



 **Observatoire** des risques
(inondations / ruissellement)



Déploiement d'outils communicants entre eux

Démarrage de l'élaboration en 2021

 **Cartographie dynamique**

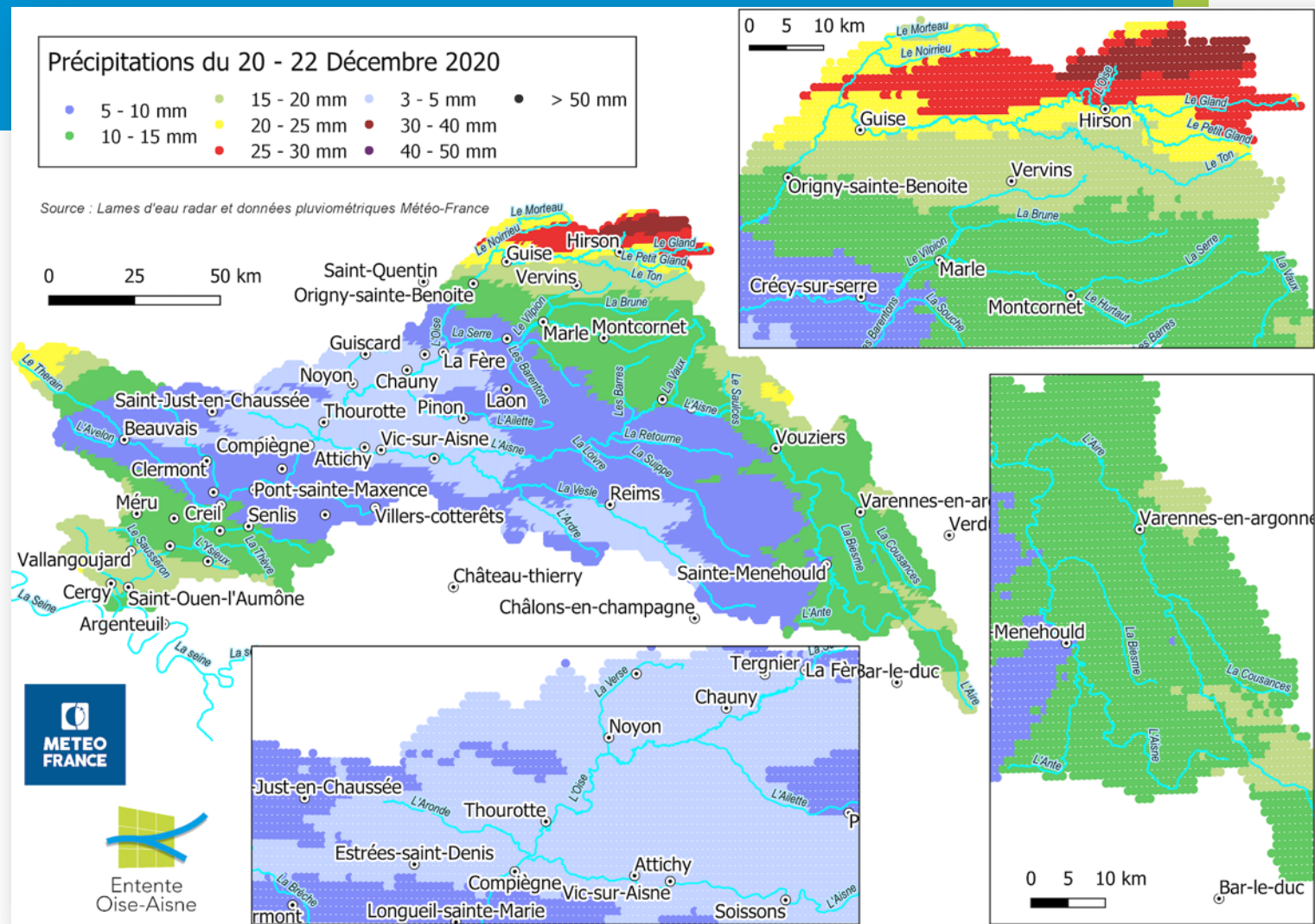
LA PRÉVISION, L'ALERTE ET LA GESTION DE CRISE

Prévision :

VIGICRUES : stations d'Hirson et Origny-Sainte-Benoite : prévision à 24 h

Alerte :

Convention Entente/Météo France :
pluvio radar sur BV Oise
-> données observées horaires
et prévisions à 3 jours
-> maille de 1 km²



LA PRÉVISION, L'ALERTE ET LA GESTION DE CRISE

Systemes d'alerte

Pour les maires :

- Avertissement Pluies Intenses à l'échelle des Communes (APIC) : alerte si pluie exceptionnelle
- Vigicrues flash : alerte si risque de crue (*hors couverture Vigicrue*)

A développer pour système d'alerte automatique vers la population?

PCS (plan communal de sauvegarde)

Obligation pour les communes dotées d'un PPR



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PPRi (plan de prévention des risques d'inondation)

-> Inondations

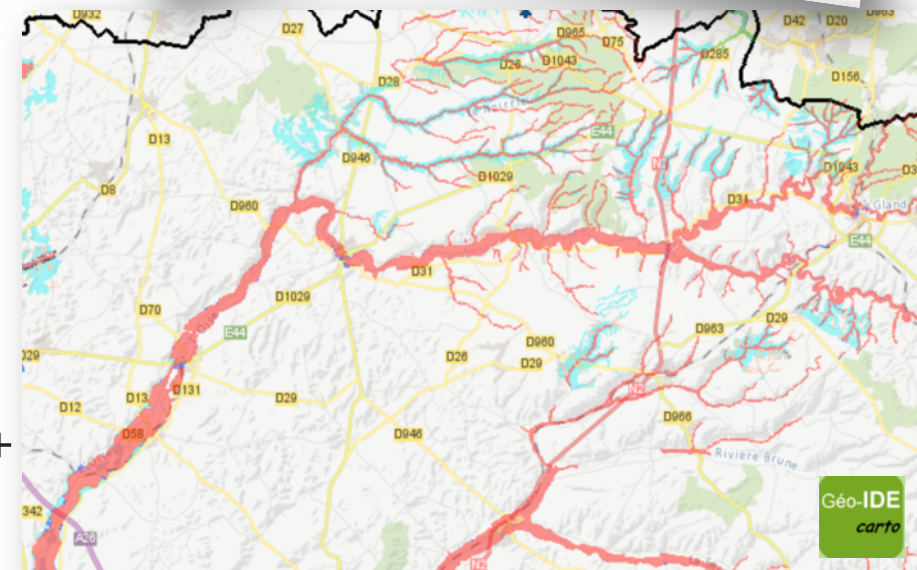
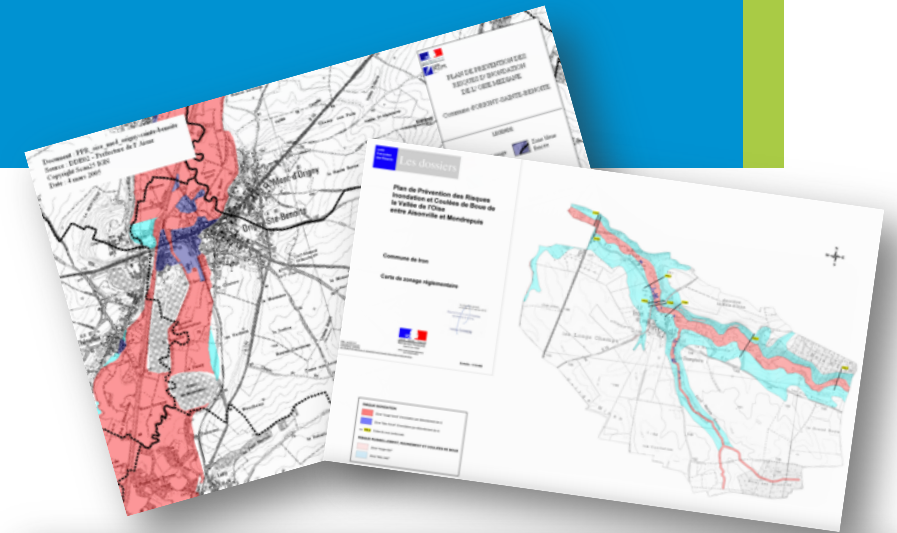
- Vallée de l'Oise entre Bernot et Logny-lès-Aubenton (2010)
- Vallée de l'Oise entre Neuville et Vendeuil (2002)

-> Inondations et coulées de boue :

- Landouzy-la-cour, Landouzy-la-ville (2011)
- Aisonville-et-Bernoville et Mondrepuis (2015)

-> Recommandations sur les enjeux existants (bâti, réseaux, ...) +

24 Obligations pour nouvelles constructions



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Documents d'urbanisme

- SCOT et PLUi (en cours d'élaboration ou de révision) doivent être compatibles avec le Plan de Gestion du Risque d'inondation (PGRI) :

-> intégrer un diagnostic de vulnérabilité du territoire dans un document d'urbanisme



« La vulnérabilité d'un territoire aux inondations :
Quels enjeux pour les documents d'urbanisme ?
Comment l'évaluer et l'intégrer ? »



Note de cadrage DRIEE IDF

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE

Guides d'autodiagnostic
-> un outil réalisé par la **DRIEE IDF**

Ainsi, le diagnostic de vulnérabilité au risque inondation de mon service va m'aider à :



Prendre conscience de ma vulnérabilité



Anticiper la crise pour limiter les dégâts et prévoir un retour à la normale plus rapide



Mettre en place des solutions structurelles et organisationnelles



ALÉA/SCÉNARIO D'INONDATION voir ÉTAPE 1 DU GUIDE, P.11 à 151

• Topographie générale du terrain :
 incliné plat cuvette terrasse en V

• Types d'aléa inondation :
 débordement de cours d'eau ruissellement remontée de nappes autre : _____

• Hauteurs d'eau potentielles calculées :

Sur mon terrain : $H_{eau} = PHE - Alt_{terrain}$
 Sur mon plancher : $H_{eau} = PHE - Alt_{plancher}$

• Exposition de ma parcelle aux précédentes inondations :
 Le bâtiment et le terrain n'ont jamais été inondés

Si non :

Le bâtiment a déjà été inondé années(s) : _____ H_{eau} approximative : _____
 Le terrain a déjà été inondé années(s) : _____ H_{eau} approximative : _____
 Le sous-sol a déjà été inondé années(s) : _____ H_{eau} approximative : _____
 Sans mesure de protection, le bâtiment aurait pu être inondé
 Je ne sais pas

Joindre au fascicule une copie des photos ou documents témoignant des impacts des inondations passées.

AUTO-DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ AU RISQUE INONDATION – FASCICULE TERRAIN

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

DATE : _____

DIAGNOSTIQUEUR : _____

Nom : _____ Fonction : _____

Coordonnées : _____

ÉTABLISSEMENT :

Nom : _____

Activité : _____

Adresse de l'établissement : _____

Autres bâtiments appartenant à la structure : _____

Gestionnaires :

Nom et coordonnées : _____

- du gerant du bâtiment : _____
- du propriétaire des murs : _____

Contrat d'assurance :

- Des biens : _____
- Sinistres : _____
- Pertes d'activité : _____
- Nom et coordonnées du référent : _____

SYNTHÈSE DES VULNÉRABILITÉS MAJEURES :

SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

• MESURES STRUCTURELLES PERMANENTES : _____

• MESURES STRUCTURELLES À METTRE EN PLACE LORS DE L'ÉVÉNEMENT : _____

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE

Réduire la vulnérabilité du bâti

-> ERP, logements, activité économique, bâtiments sensibles, réseaux & infrastructures



- Dispositif de l'EOA : financement jusqu'à 80% (*en complément au Fonds Barnier*), accompagnement administratif
- ➔ Diagnostic : réalisé par un prestataire, conseils
- ➔ Travaux : limiter les dommages, accélérer le retour à la normale



LIMITER LES DEBORDEMENTS

Ouvrage de régulation des crues de PROISY

- En service depuis fin 2009
- Consigne de régulation : 107,80 m NGF
- Etude de danger : restitution -> été 2021
 - Visite technique approfondie : tous les 5 ans
 - Visite mensuelle de vérification du bon fonctionnement



Barrage de Proisy

Oise (Proisy)

- Rétention de 4 millions de m³ (crue cible : 50 ans)
- Clapet, déversoir
- Bénéficiaires : 63 communes



LIMITER LES DÉBORDEMENTS

PAPI vallée d'Oise : Etude ZEC

Porteur : Entente Oise-Aisne
Financeurs : Etat (Fonds Barnier),
Agence de l'eau

Zones d'expansion de crues

->étude des potentialités de reconquête des zones d'expansion de crues

Périmètre : vallées Oise, Aisne, Serre et Thérain

Analyse de ZEC potentiellement à reconquérir :
fonctionnalités, usages, foncier, intérêt inondation,
coût, faisabilité technique ?

Concertation : MOA potentiels, usagers, profession agricole,
collectivité, financeurs, ...



LIMITER LES DÉBORDEMENTS

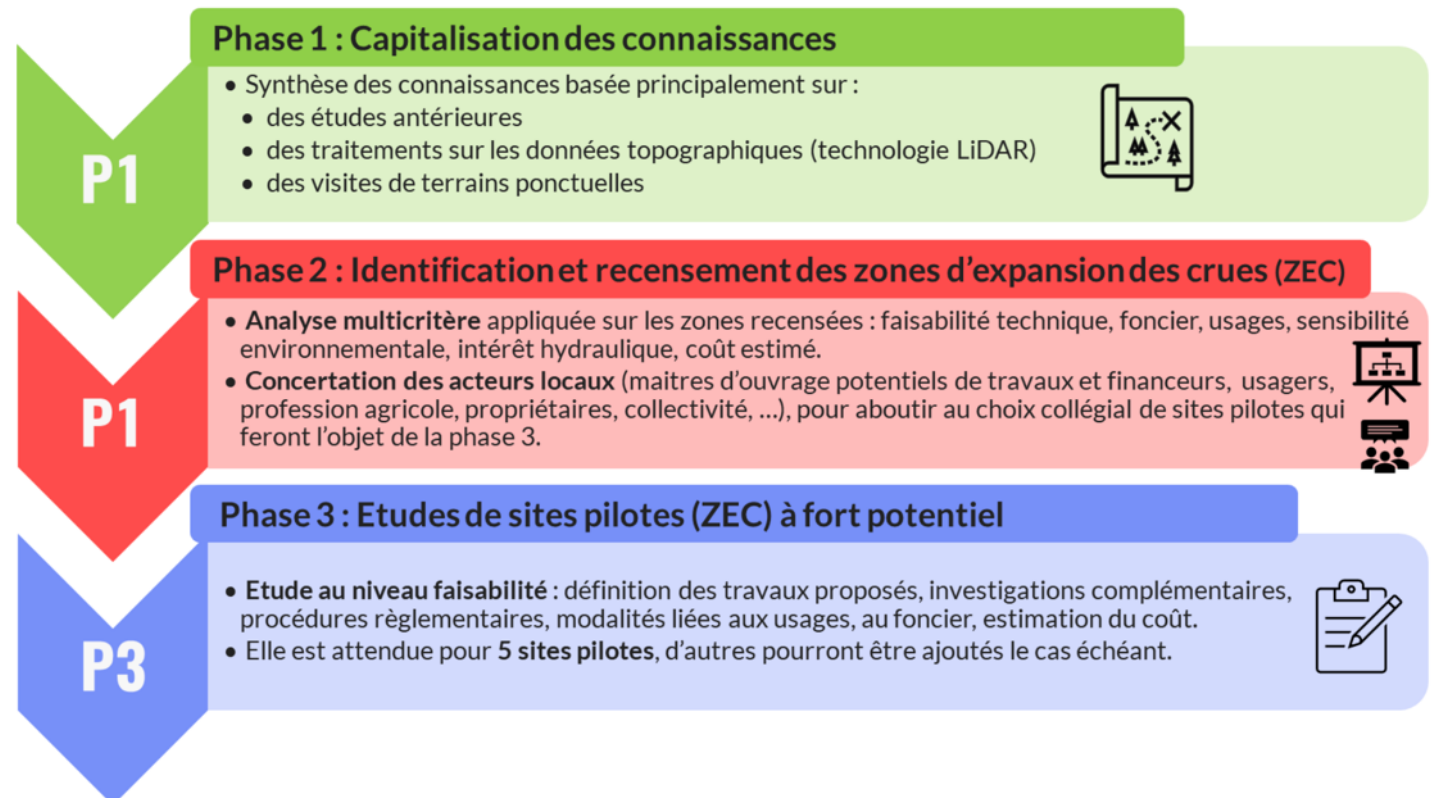
PAPI vallée d'Oise : Etude ZEC

Porteur : Entente Oise-Aisne
Financeurs : Etat (Fonds Barnier),
Agence de l'eau

Zones d'expansion de crues

->étude des potentialités de reconquête
des zones d'expansion de crues

COPIL de démarrage : 20 janvier 2021



LIMITER LES DÉBORDEMENTS

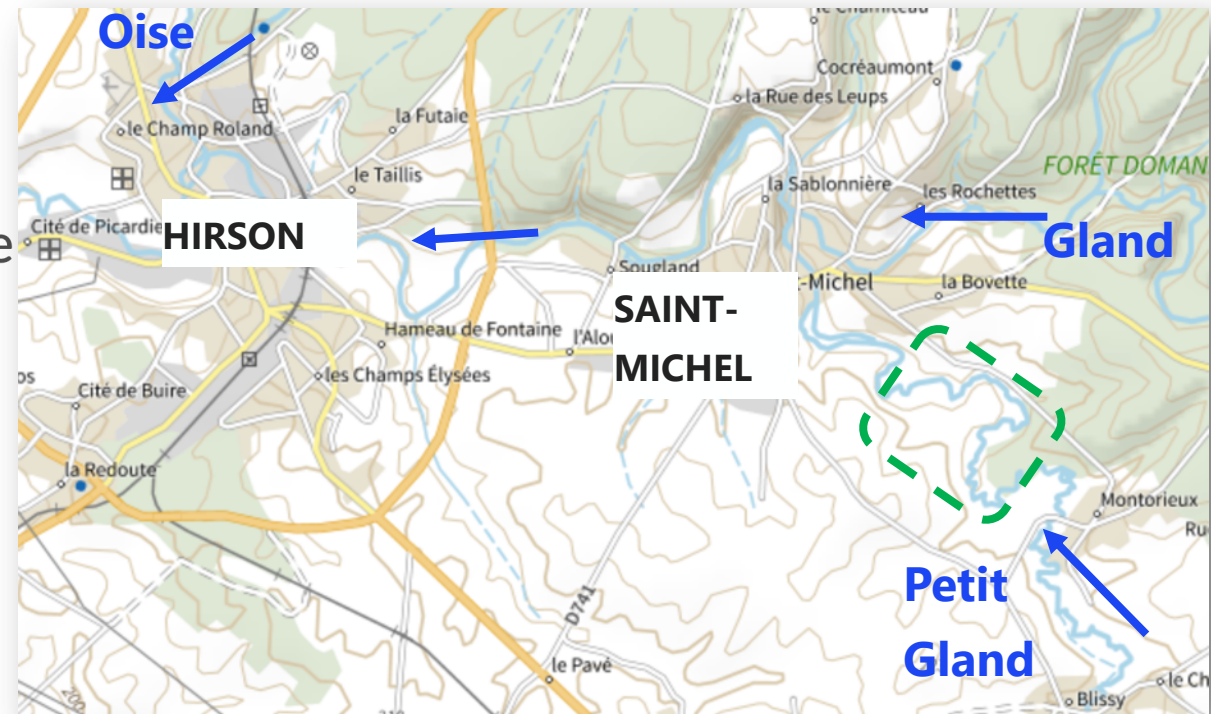


Hirson

-> Etude d'un ouvrage de régulation à Saint-Michel

Objectif : débit max de 75 m³/s (~10 ans)

- Travaux nécessaires en complément en secteurs urbains (Saint-Michel, Hirson) pour que ce débit passe sans débordement
- Effacement des seuils dans Hirson
- Autres travaux à définir
- Enjeux environnementaux (espèces protégées)
- Difficultés d'acceptabilité



LES OUVRAGES DE PROTECTION

Mise en conformité des ouvrages (décret de mai 2015)

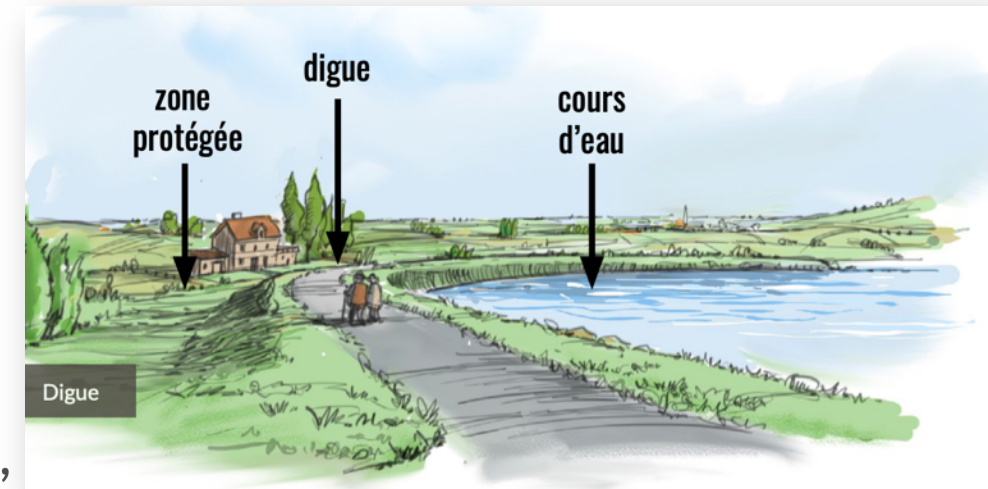
La structure PI définit le système d'endiguement, son niveau de protection et la zone protégée

- recensement
- dossier de classement, étude de danger, travaux de confortement le cas échéant.

Système d'endiguement :

- Digues/muret, dispositif de régulation (vanne, pompe, ...),
- Autres ouvrages : bassins, ouvrages ayant une autre fonction (remblai routier, canal, ...)

-> convention entre gestionnaire et structure PI (*financement d'éventuels travaux pour s'assurer que l'ouvrage remplisse sa fonction de protection*).



LES OUVRAGES DE PROTECTION



Mise en conformité des ouvrages

Suppression du seuil de 1,50 m pour les digues existantes (décret n°2019-895 du 28 août 2019)

-> tous les ouvrages de protections, quelle que soit la hauteur et la population protégée doivent être :

- soit classés (étude de danger, travaux de mise en conformité le cas échéant),
- soit rendus transparents.

En l'absence de classement, le gestionnaire (EPCI ou syndicat ayant la compétence PI) est responsable de dommages causés par une rupture ou une surverse de l'ouvrage.

Système d'endiguement de classe C

(- de 3000 personnes protégées)

Demande d'autorisation de classement : **avant le 31/12/2021**
dérogation de 18 mois possible, sur justification.

LES OUVRAGES DE PROTECTION

Les ouvrages sous gestion de l'Entente

- Etude de danger réalisée par le SIABOA
- Dossier de classement à déposer par l'Entente



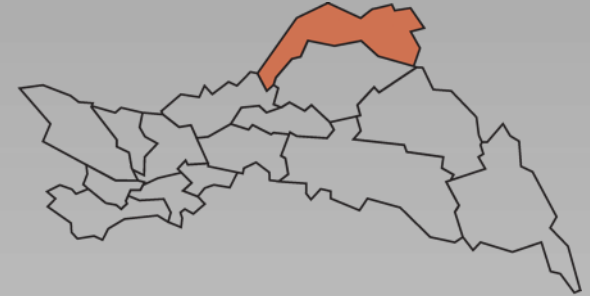
- Réfection des parties maçonnées (en cours)
- Maintenance/remplacement des clapets anti-retour

Protections de Guise

Oise (Guise)

- Crue protection :
 - Muret / digue de protection de 1 200 m sur l'Oise
 - 2 400 m sur le bras secondaire
 - Bénéficiaire : Guise





MERCI DE VOTRE ATTENTION